

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 2 mai 2023 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Jonathan Bolduc-Dufour et Francis Lamarre ainsi que Mesdames Lyne Morin, Emmanuelle Prud'homme et Edith Lamoureux.

Également présente: Madame Laurie Verreault, directrice générale et greffière-trésorière

Absence : Monsieur Michel Bonneville

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2023**
- 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
- 5. ADMINISTRATIONS GÉNÉRALE**
 - a) Dépôt des états financiers 2022
 - b) Contribution financière pour les étudiants finissants 2023 de la Polyvalente Marcel Landry et Marcellin-Champagnat (9 étudiants) – 50,00 \$ chacun
 - c) Nomination de la directrice générale et greffière-trésorière comme administratrice principale pour la gestion clicSÉQUR
 - d) Autorisation de dépense pour l'adhésion de la directrice générale et greffière-trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)
 - e) Autorisation de dépense pour le congrès de l'ADMQ 2023
 - f) Autorisation de dépense pour mise à niveau du système informatique dans le bureau de la directrice générale
 - g) Commandite pour la fête nationale à Henryville – 500,00\$
 - h) Autorisation de dépense pour l'achat d'un classeur barré pour le Conseil Municipal
 - i) Autorisation de dépense pour l'inscription à la formation de certification de Directeur Municipaux Agréé de l'ADMQ pour la directrice générale et greffière-trésorière
- 6. LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation de dépense pour la fête d'été du samedi 15 juillet 2023 – 2500,00 \$
 - b) Deuxième versement pour la session de cardio-musculation le lundi 15 mai 2023 – 1002.93 \$
 - c) Octroi de contrat pour la réparation de la toiture de la cabane de Baseball – Benjamin Cartier Construction inc.
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE**
- 8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Club 4H – Distribution des arbres par bénévoles/conseillers - Samedi 13 mai 2023 de 8h00 à midi ou jusqu'à épuisement des arbres
 - b) Demande d'autorisation à la CPTAQ pour un usage a une fin autre que l'agriculture – Lot 4 776 712
 - c) Autorisation pour l'utilisation du stationnement municipal dans le rang de la Baie pour l'affichage d'une enseigne temporaire – Abattoir Campbell

9. ENVIRONNEMENT

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- a) Octroi de contrat pour le rafraîchissement des lignes sur la chaussée et les lignes d'arrêt du rang Du Moulin et Palmer – Lignes Maska
- b) Autorisation de dépense pour le traitement Bactocharge
- c) Octroi de contrat pour le fauchage des levées de chemin saison 2023 – André Paris inc.
- d) Autorisation de dépense pour l'achat des fleurs saison 2023
- e) TC Énergie - Entretien de son réseau de pipelines – 23 mai au 8 juin 2023
- f) Octroi de contrat pour le nivelage, l'ajout de pierre et la compaction de la Montée Lamoureux – B. Frégeau

11. VARIA

- a) Invitation au lancement recueil collectif de citoyens – Les Carrefours culturels et les bibliothèques – Mercredi 3 mai à 18h00 au Domaine Trinity Saint-Jean-sur-Richelieu
- b) Par manque de temps, l'activité BBQ presque parfait a été annulé – Vendredi 28 mai 2023
- c) Demande d'utilisation du stationnement par l'abattoir Campbell pour une exposition de voiture et méchoui (repas payant sur place) – Dimanche 18 juin 2023

12. COURRIER

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21 H 04

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2023-05-076 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h02. **ADOPTÉ**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-05-077 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. **ADOPTÉ**

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-078

Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2023. ADOPTÉ

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS

*** AU 2 MAI 2023 ***

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
C.C.I.H.R.	ABONNEMENT CORPORATIF 2023	237,62
R.C.G.T.	AUDIT 2022 - 3E PARTIE	2 040,80
RAPIDENET CANADA	FORFAIT WEB/ RENOUV. DOMAINE	118,37
OUELLETTE SUZANE	HONOR.PROF AVRIL 2023	791,00
LE CODE DUCHARME INC.	ACCES ANNUEL SERV.NUMÉRIQUE	50,59
SOLUTION BUROTIC 360	FRAIS COPIES 16/01 - 14/04	450,90
PAPETERIE COWANSVILLE IN	PAPIER LEDGER 11 X 17	45,97
L'HOMME ET FILS INC.	CRÉDIT BOUTEILLE	(12,00)
L'HOMME ET FILS INC.	LAIT/CREME	5,50
L'HOMME ET FILS INC.	EAU	7,25
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
MUNICIPALITÉ DE VENISE-E	QUOTE-PART SSI 2 DE 4	49 520,00
STELM DIV. D'EMCO CORPO	RESTAURATION 3 BORNES INCENDIE	3 659,22
CHAUFFAGE P. GOSSELIN	HUILE CHAUFFAGE CASERNE	1 145,39
GÉRALD DUVAL	DÉNEIG.2022-2023 BORNE SECHE	373,67
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
L'HOMME ET FILS INC.	ASPHALTE FROIDE RG STE-MARIE	806,55
L'HOMME ET FILS INC.	RETOUR PALETTE	(34,49)
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTI	NIVELLEUSE MONTÉE ROY	574,88
FNX INNOV INC.	RENCONTRE 24 DÉC+ZOOM 19 NOV	1 021,69
L'HOMME ET FILS INC.	RUBAN ATTENTION JAUNE	17,20
L'HOMME ET FILS INC.	EAU/ PEINTURE	36,25
L'HOMME ET FILS INC.	CANETTES FOSSÉS	(12,00)
L'HOMME ET FILS INC.	GANT CUIR COURS SCIE CHAINE	20,67
L'HOMME ET FILS INC.	CANETTES FOSSÉS	(12,00)
GARAGE STÉPHANE BELHUMEU	TRANSP.GÉNÉRATRICE	143,71
OXYMAX INC.	LOCATION CYLINDRES SOUDURE	327,69
B. FRÉGEAU & FILS INC.	DÉNEIG. 2022-2023 VERS 3/3	18 807,12
GESTIM INC.	FORFAIT PROJET URB REG-368	10 516,99
LOISIRS ET CULTURE		
L'HOMME ET FILS INC.	RUBAN NO MORE NAILS	52,80
DISTRIBUTION SPORTS LOIS	BUT DOUBLE / ENS 3 BUTS	210,29
BOURGEOIS, AZALÉE	SUBV.PROTECTION HYG.LAVABLES	36,99
LAMARRE FRANCIS	SUBV.NATATION AVRIL-JUIN 2023	27,38
LAMARRE FRANCIS	SUBV.CAMP YOUHOU	102,60
SHOP DE FOU	COURS 2E VERSEMENT	1 002,93
	TOTAL	92 081,53

2023-05-079

Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 92 081.53 \$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉ

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

REGLEMENT 413		
SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC AVRIL 2023	7 889,15
SALAIRE DES ÉLUS	MAI 2023	3 678,18
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 47.63 L	72,35
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 36.3 L	57,00
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 58 L	91,08
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 50.9 L	80,00
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU AVRIL 2023	243,75
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR MAI 2023	7 260,28
GESTIM INC.	SERV.INSPECTION AVRIL 2023	4 362,97
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 095,91
MINISTRE DU REVENU DU QU	REMISES AVRIL 2023	3 364,47
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	REMISES AVRIL 2023	1 170,57
UNIFOR	REMISES AVRIL 2023	109,57
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR. COLLECTIVE MAI 2023	662,51
TD WATERHOUSE CANADA INC	REMISES AVRIL 2023	76,47
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISES AVRIL 2023	146,16
	TOTAL	30 360,42

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) TRANSMISSION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Le conseiller M. Francis Lamarre mentionne que tout va bien à la municipalité au point de vue financier.

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 176.2.2 du Code municipal ;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-080 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal adopte le rapport financier consolidé audité de la municipalité pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022. **ADOPTÉ**

B) CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTS FINISSANTS 2023 DE LA POLYVALENTE MARCEL LANDRY ET MARCELLIN-CHAMPAGNAT (9 ÉTUDIANTS) – 50,00 \$ CHACUN

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière par la Polyvalente Marcel-Landry afin de souligner les étudiants finissants de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT que nous avons contacté l'école secondaire Marcellin-Champagnat afin

d'obtenir la liste des étudiants finissants de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-081 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal accepte de verser une somme de 50,00 \$ à chacun des étudiants finissant demeurant à Saint-Sébastien. **ADOPTÉ**

C) NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE COMME ADMINISTRATRICE PRINCIPALE POUR LA GESTION CLICSÉQR

CONSIDÉRANT que Mme Laurie Verreault est entrée en poste à titre de Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Sébastien en date du 3 avril 2023.

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-082 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE Mme Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR;

QUE Mme Laurie Verreault soit nommée comme administratrice principale pour la gestion du ClicSÉQR de la Municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE**

D) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

CONSIDÉRANT que l'ADMQ est présente pour accompagner les directeurs généraux afin de leur permettre de parfaire leurs connaissances et d'améliorer leur efficacité au sein de leur municipalité;

CONSIDÉRANT que l'ADMQ est un allié stratégique qui rend disponible une panoplie d'outils, de services et de relations pouvant contribuer à l'excellence du travail de directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-083 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

E) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LE CONGRÈS DE L'ADMQ 2023

CONSIDÉRANT que le congrès annuel de l'ADMQ se tiendra les 14, 15 et 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT que près de 30 formations se tiendront à cet événement;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-084 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal autorise l'inscription de la directrice générale et greffière-trésorière au congrès de l'ADMQ qui aura lieu les 14, 15 et 16 juin 2023 au Palais des Congrès de Québec;

QUE les frais de déplacement, d'hébergement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. **ADOPTÉ**

F) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME INFORMATIQUE DANS LE BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

2023-05-085 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour l'achat d'un deuxième écran d'ordinateur ainsi que l'achat de la nouvelle version de la suite Office. **ADOPTÉ**

G) COMMANDITE POUR LA FÊTE NATIONALE À HENRYVILLE – 500,00 \$

CONSIDÉRANT la demande de commandite d'Henryville pour leur fête nationale;

CONSIDÉRANT que chaque année, la Fête nationale d'Henryville attire plus de 1200 personnes incluant des citoyens de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-086 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jonathan Dufour-Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité accepte de commanditer la municipalité d'Henryville pour une somme de 500,00 \$ pour leur fête nationale. **ADOPTÉ**

H) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN CLASSEUR BARRÉ POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

2023-05-087 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil Municipal autorise la dépense pour l'achat d'un classeur barré afin d'y entreposer des documents confidentiels. **ADOPTÉ**

I) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'INSCRIPTION À LA FORMATION DE CERTIFICATION DE DIRECTEUR MUNICIPAUX AGRÉÉ DE L'ADMQ POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT que le programme de formation en ligne de l'ADMQ est unique au Québec parce qu'il a été conçu pour répondre spécifiquement aux besoins des directeurs généraux et des greffiers-trésoriers;

CONSIDÉRANT que le programme de formation permet de parfaire les connaissances du monde municipal;

CONSIDÉRANT que le programme comprend six cours de certification qui totalisent approximativement 140 heures d'apprentissage et fournissent d'innombrables informations devant être maîtrisées dans l'exercice de la fonction;

CONSIDÉRANT que la réussite des cours mène à l'obtention du certificat de Directeur municipal agréé (DMA);

CONSIDÉRANT que le tarif de chacun des cours est fixé à 399,00 \$ (taxes en sus);

EN CONCLUSION :

2023-05-088 Il est proposé par M. Jonathan Bolduc-Dufour, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil municipal autorise la dépense de 2394,00 \$ (taxes en sus) afin de permettre à Mme Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière, de suivre les six cours du programme de formation en ligne DMA de l'ADMQ. **ADOPTÉ**

6. LOISIRS ET CULTURE

A) **AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LA FÊTE D'ÉTÉ DU SAMEDI 15 JUILLET 2023 – 2500,00 \$**

2023-05-089 Il est proposé par M. Jonathan Bolduc Dufour, appuyé par Mme Emmanuelle Prud'homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal autorise la dépense de 2500,00 \$ pour l'organisation de la fête d'été qui aura lieu samedi le 15 juillet 2023. **ADOPTÉ**

B) **DEUXIÈME VERSEMENT POUR LA SESSION DE CARDIO-MUSCULATION LE LUNDI 15 MAI 2023 – 1002,93 \$**

C) **OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉPARATION DE LA TOITURE DE LA CABANE DE BASEBALL – BENJAMIN CARTIER CONSTRUCTION INC.**

CONSIDÉRANT que la réfection de la toiture de la cabane de baseball est à prévoir;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-090 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat de réfection de la toiture de la cabane de Baseball soit confié à Benjamin Cartier Construction inc., conformément à sa soumission du 25 avril dernier au montant de 450,00 \$ (taxes en sus);

QUE le mandat implique le retrait du vieux bardeau, la gestion des déchets et la réinstallation du nouveau bardeau BP Mystique noir double. **ADOPTÉ**

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) CLUB 4H- DISTRIBUTION DES ARBRES PAR DES BÉNÉVOLES/CONSEILLERS – SAMEDI LE 13 MAI 2023 DE 8H00 À MIDI OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES ARBRES

CONSIDÉRANT que le Club 4-H nous offrent gracieusement des arbres depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT le désir des conseillers de s'impliquer davantage lors d'activités municipales;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-091 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la distribution des arbres sera effectuée par des bénévoles et/ou conseillers municipaux;

QUE la distribution aura lieu le 18 mai 2023, de 8h00 à midi ou jusqu'à épuisement des arbres. **ADOPTÉ.**

B) DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR UN USAGE À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE – LOT 4 776 712

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par le demandeur B. Frégeau et fils inc. (Transformation des matières recyclables T.M.R inc.) pour un usage non agricole d'une partie du lot 4 776 712;

CONSIDÉRANT que la demande vise à l'entreposage de pilotis et de poteaux de bois servant aux installations électriques pour la compagnie Produits forestiers Trans Canada pour une partie du lot 4 776 712 d'une superficie totale d'environ 7 432 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande a fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ (numéro 413566) pour :

« ...une aire de concassage, d'entreposage, de circulation, de stationnement, de chemin d'accès, de balance pour camions pour les activités de concassage de béton et d'asphalte... sur une superficie de 3,9 hectares... »

« ...une aire de circulation, de stationnement, de chemin d'accès et d'aire d'entreposage de matériaux de construction et de roulottes de chantier dans le cadre des travaux de construction d'un gazoduc par TransCanada PipeLines... »

CONSIDÉRANT que les travaux de construction de gazoduc de TransCanada PipeLines (maintenant appelé TC énergie) sont terminés, de sorte que l'usage non agricole l'est également;

CONSIDÉRANT que les superficies autorisées pour les activités de concassage de béton et d'asphalte sont quant à elles toujours présentes sur le site autorisé;

CONSIDÉRANT que le nouvel usage non agricole à autoriser, soit l'entreposage de pilotis de bois, pourra prendre place à l'endroit où certains travaux sont terminés et en complémentarité aux activités actuelles;

CONSIDÉRANT que la demande n'impose aucune contrainte supplémentaire sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT qu'en plus de l'autorisation citée précédemment (numéro 413566), le lot visé

par la demande fait l'objet de plusieurs autorisations de la CPTAQ, notamment pour l'exploitation d'une gravière-sablière (dossier numéro 004289 et 316350), l'exploitation d'un dépôt de matériaux sec (numéro 182329, 242618 et 343499), l'implantation d'une plateforme de concassage de béton et d'asphalte (numéro 320292) et l'aménagement d'un centre de tri et d'une plateforme de broyage de bois (numéro 343499);

CONSIDÉRANT les autorisations déjà émises aux dossiers, dont certaine datent d'avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) et que la présente vise la poursuite d'un usage non agricole que le milieu a déjà approuvée;

CONSIDÉRANT que l'autorisation demandée ne générera aucun impact négatif supplémentaire sur :

- Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants;
- Les possibilités d'utilisation du lot aux fins d'agriculture;
- Les activités agricoles existantes et leur développement;
- Les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants
- Les lois et règlements environnementaux (établissement de production animale);
- L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;
- Les ressources eau et sol;
- La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture.

CONSIDÉRANT que la présente demande s'inscrit dans la continuité d'une autorisation émise antérieurement par la CPTAQ, il n'y a pas d'autres emplacements qui seraient de nature à éliminer ou réduire les contraintes de la présente demande sur l'agriculture;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-092 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par le demandeur B. Frégeau et fils inc. (Transformation des matières recyclables T.M.R inc.) et recommande à la commission d'approuver ladite demande;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Laurie Verreault, à signer au nom de la municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉ**

C) AUTORISATION POUR L'UTILISATION DU STATIONNEMENT MUNICIPAL DANS LE RANG DE LA BAIE POUR L'AFFICHAGE D'UNE ENSEIGNE TEMPORAIRE PAR L'ABATTOIR CAMPBELL

2023-05-093 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil municipal autorise l'Abattoir Campbell d'utiliser temporairement le stationnement municipal (entre le 106 et le 122 Rang de la Baie) afin d'y installer une affiche promotionnelle du 4 au 18 juin 2023. **ADOPTÉ**

9. ENVIRONNEMENT

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OCTROI DE CONTRAT POUR LE RAFRAICHISSEMENT DES LIGNES SUR LA CHAUSSÉE ET LES LIGNES D'ARRÊT DU RANG DU MOULIN ET PALMER – LIGNES MASKA

CONSIDÉRANT que pour des raisons de sécurité, les lignes du rang du Moulin et du rang Palmer doivent être rafraichie;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-094 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat pour le rafraichissement des lignes médiane et des deux lignes latérales du rang Palmer (2,2 km) et de la montée du Moulin (1,8 km) soit confié à Lignes Maska, conformément à sa soumission du 22 mars dernier au montant de 7019,22 \$ (taxes en sus). **ADOPTÉ**

B) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LE TRAITEMENT BACTOCHARGE

2023-05-095 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal autorise la dépense de 1509,00 \$ (taxes en sus) pour le traitement BACTOCHARGE. **ADOPTÉ**

C) OCTROI DE CONTRAT POUR LE FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMIN POUR LA SAISON 2023 – ANDRÉ PARIS INC.

CONSIDÉRANT QUE la soumission pour le fauchage des levées de chemin a été reçue au bureau municipal en date du 6 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE :

2023-05-096 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat de fauchage des levées de chemin soit confié à André Paris inc., conformément à sa soumission du 6 avril dernier au montant de 1 150.00\$ (taxes en sus) pour la 1^{ère} coupe et 6400.00\$ (taxes en sus) pour une 2^e coupe.

QUE les travaux de fauchage soient réalisés avant le 24 juin pour la première coupe et vers la fin du mois d'août pour la deuxième coupe. **ADOPTÉ**

D) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE FLEURS POUR LA SAISON 2023

2023-05-097 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par Mme Emmanuelle Prud'homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal autorise la dépense de 380,00 \$ pour l'achat des fleurs aux Serres et pépinières Champlain. **ADOPTÉ**

E) TC ÉNERGIE – ENTRETIEN DE SON RÉSEAU DE PIPELINES – 23 MAI AU 8 JUIN 2023

F) OCTROI DE CONTRAT POUR LE NIVELAGE, L'AJOUT DE PIERRE ET LA COMPACTION DE LA MONTÉE LAMOUREUX

CONSIDÉRANT l'état de la chaussée sur la montée Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE la soumission pour la réfection de la Montée Lamoureux a été reçue au bureau municipal en date du 25 avril 2023;

2023-05-098 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le contrat de réfection de la Montée Lamoureux soit confié à B. Frégeau et fils inc., conformément à sa soumission du 25 avril dernier au montant de 46 250,00 \$ (taxes en sus) pour la fourniture, le transport et la mise en place du matériel avec une niveleuse, la compaction et le nettoyage des lieux. **ADOPTÉ**

11. VARIA

A) INVITATION AU LANCEMENT DU RECCEUIL COLLECTIF DE CITOYENS – LES CARREFOURS CULTURELS ET LES BIBLIOTHÈQUES – MERCREDI 3 MAI À 18H00 AU DOMAINE TRINITY SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

B) PAR MANQUE DE TEMPS, L'ACTIVITÉ BBQ PRESQUE PARFAIT A ÉTÉ ANNULÉ – VENDREDI 28 MAI 2023

C) DEMANDE D'UTILISATION DU STATIONNEMENT PAR L'ABATTOIR CAMPBELL POUR UNE EXPOSITION DE VOITURE ET MÉCHOUI (REPAS PAYANT SUR PLACE) – DIMANCHE 18 JUIN 2023

12. COURRIER

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-05-099 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jonathan Bolduc-Dufour appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21H04. **ADOPTÉ**

Martin Thibert,
Maire

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière